

LA POLICE LOCALE AU SERVICE DE LA POPULATION

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal	3
Conseil général	5
Generalrat	7
La Société d'escrime de Fribourg a 100 ans	8
Le Restaurant du Boulevard	9
Zones limitées à 30 km/h/Parcage	10 11
Agenda 21 local	12
«Sémiramis»	13
Fribourg – Rueil-Malmaison: 10 ans de jumelage	14
Fribourg, capitale de la Suisse en 1803	15
A la bibliothèque In der Bibliothek	16
Année scolaire 2003/2004	17
Mémento	19 20

Les autorités et l'administration œuvrent constamment au service de la population. Cela est particulièrement vrai pour la Direction de la police locale et de la circulation. C'est dans cet esprit que ce numéro contient un article sur les nouvelles zones à 30 km/h et qu'il rappelle certaines règles à ne pas oublier pour éviter des amendes de parcage. Il convient à ce propos de rappeler que la Police locale veille, avec ses différents secteurs, à porter secours à celles et ceux qui en ont besoin, à maintenir un ordre indispensable au bon fonctionnement de la cité et à être à l'écoute des habitants pour leur garantir une qualité de vie la meilleure possible. C'est ainsi que le commandant,

l'état-major et tout le bataillon des sapeurs-pompiers méritent la reconnaissance de la population pour la qualité de leurs interventions. Cette qualité est le fruit d'innombrables heures d'exercices, d'une constante disponibilité et d'un souci omniprésent de venir en aide à toute personne en danger et de sauver notre patrimoine. Cette gratitude doit aussi s'adresser à la Protection civile qui est prête à intervenir efficacement en cas de catastrophes et qui rend quotidiennement, souvent dans l'ombre, une multitude de services. Le bureau du contrôle du stationnement délivre différentes sortes de vignettes ainsi que les parcètres individuels HISA dans le seul but de faciliter la tâche des

automobilistes. Quant à l'aspect répressif du contrôle du stationnement, il ne vise pas à entraver la liberté ou les activités de l'individu, mais au contraire à garantir l'application des règles édictées au profit de tout un chacun. Ainsi en est-il, pour ne citer qu'un seul exemple, du respect des places réservées aux personnes handicapées. Le travail de contrôle est souvent critiqué par ceux qui le trouvent trop sévère ou trop laxiste, mais les personnes qui l'effectuent méritent le respect, car leur tâche est ingrate et difficile.

Jean Bourgknecht

**CONCOURS**

196 10/10

WETTBEWERB«Bistrot sympas
à Fribourg»Quel cours d'eau passe sous le
Restaurant de l'Ange?Réponse jusqu'au
19 septembre 2003
à «Concours 1700», Secrétariat de
Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.

«Gemütliche Bistrot in Freiburg»

Welcher Wasserlauf fließt unter
dem Gasthaus Zum Engel hin-
durch?Antwort bis spätestens 19. Septem-
ber 2003 einzusenden an «Wettbe-
werb 1700», Stadtsekretariat, Stadt-
haus, 1700 Freiburg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de M. José Nieva, et pris les dispositions nécessaires à son remplacement;
- a pris acte de la démission de la Commission d'aménagement de M. Christoph Allenspach;
- a décidé la constitution d'une Commission de planification pour la salle de spectacles, composée de MM. Pierre-Alain Clément, Claude Masset et Jean Bourgnonecht pour la Ville de Fribourg, Alain Ribordy et Alexis Overney pour les communes de Villars-sur-Glâne et Granges-Paccot, Christoph Allenspach pour la Commission de l'édilité et Pro Fribourg;
- a pris acte des réponses parvenues des communes voisines à la suite des propositions déposées au Conseil général et décidé l'organisation d'une table ronde avec les communes de Cominboeuf, Givisiez et Granges-Paccot, pour intensifier la collaboration et rechercher avec elles une nouvelle voie originale, entre l'agglomération et la fusion telle que définie actuellement par la loi;
- a accepté l'ordre du jour proposé par le Conseil communal de Marly pour la séance prévue entre les deux Exécutifs le 2 juillet 2003;
- a fixé, d'entente avec le Bureau du Conseil général, le calendrier des séances de ce dernier pour le second semestre 2003, à savoir les lundis 29 septembre, 3 novembre, 1^{er} décembre, 15 décembre et le mardi 16 décembre à 19 h 30;
- a abordé le Conseil d'Etat, en vue de la réorganisation des votations et élections, plus précisément pour l'octroi d'une

- autorisation anticipée de lecture optique des bulletins de vote;
- a décidé de dénommer «Terrasse de Rueil-Malmaison» le jardin public aménagé en contrebas de la route des Alpes;
- a décidé la souscription de nouvelles actions d'Agy-Expo SA dans le cadre de l'augmentation du capital-actions de cette société;
- a pris acte du refus du Conseil d'Etat d'octroyer la gratuité des prestations ainsi qu'une participation financière, et décidé en conséquence de renoncer à organiser une étape du Tour de suisse 2004 à Fribourg;
- a décidé de renoncer à l'organisation d'une Journée «En ville sans ma voiture» en 2003, les services communaux ne disposant pas des ressources nécessaires et préférant se concentrer sur des projets prioritaires tels que l'aménagement du centre-ville, la CUTAF ou la politique du stationnement;
- a décidé de demander au Conseil d'Etat la mise sur pied d'urgence d'un groupe de travail afin de trouver une solution suite à la votation populaire sur l'horaire d'exploitation des shops associés aux stations d'essence;
- a décidé la permutation au vendredi de l'ouverture nocturne des commerces lorsque le jeudi est jour férié;
- a approuvé les nouvelles directives pour les activités d'artiste ou de musicien de rue;
- a adopté les plans de réalisation d'un giratoire au carrefour de l'Hôpital cantonal et les a transmis à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions pour l'obtention du permis de construire.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von José Nieva aus dem Generalrat zur Kenntnis und trifft die nötigen Massnahmen für seine Nachfolge;
- nimmt den Rücktritt von Christoph Allenspach aus der Raumplanungskommission zur Kenntnis;
- beschliesst die Bildung einer Planungskommission für den Aufführungssaal, die aus Pierre-Alain Clément, Claude Masset und Jean Bourgnonecht für die Stadt Fribourg, Alain Ribordy und Alexis Overney für die Gemeinden Villars-sur-Glâne und Granges-Paccot sowie Christoph Allenspach für die Baukommission und Pro Fribourg besteht;
- nimmt die eingetroffenen Antworten der Nachbargemeinden im Anschluss an die im Generalrat eingereichten Vorstösse zur Kenntnis und beschliesst die Durchführung eines runden Tisches mit den Gemeinden Cominboeuf, Givisiez und Granges-Paccot, um die Zusammenarbeit zu verstärken und mit ihnen nach einem neuen, eigenständigen Weg zu suchen zwischen Agglomeration und Fusion, wie sie augenblicklich durch das Gesetz definiert wird;
- billigt die vom Gemeinderat Marly für die gemeinsame Sitzung der beiden Exekutiven vom 2. Juli 2003 vorgeschlagene Tagesordnung;
- legt in Absprache mit dem Büro des Generalrats die Daten für die Generalratssitzungen im zweiten Halbjahr 2003 fest auf jeweils Montag, den 29. September, 3. November, 1. Dezember, 15. Dezember und Dienstag, den 16. Dezember um 19.30 Uhr;
- wendet sich an den Staatsrat im Hinblick auf die Neuorganisation der Abstimmungen und Wahlen,

- genauer gesagt für die vorzeitige Bewilligung einer optischen Lesung der Stimm- und Wahlzettel;
- beschliesst, die öffentliche Anlage unterhalb der Alpenstrasse «Terrasse de Rueil-Malmaison» zu benennen;
- beschliesst, im Rahmen der Aktienkapitalerhöhung der Agy-Expo SA neue Aktien zu zeichnen;
- nimmt zur Kenntnis, dass der Staatsrat die Bewilligung der Unentgeltlichkeit der Dienstleistungen und einer finanziellen Beteiligung ablehnt und beschliesst folglich, auf die Organisation einer Etappenankunft der Tour de Suisse 2004 in Fribourg zu verzichten;
- beschliesst, für das Jahr 2003 auf die Durchführung eines Tags «In die Stadt ohne mein Auto» zu verzichten, da die Dienststellen der Gemeinde nicht über die erforderlichen Mittel verfügen und prioritären Projekten, wie der Gestaltung des Stadtzentrums, der CUTAF oder der Parkierungspolitik, den Vorrang geben;
- beschliesst, beim Staatsrat die dringliche Einsetzung einer Arbeitsgruppe zu beantragen, um im Anschluss an die Volksabstimmung über den Betrieb der Tankstellenshops eine Lösung für die Kleingewerbetreibenden zu finden;
- beschliesst, den Abendverkauf der Geschäfte auf den Freitag zu verlegen, wenn ein Feiertag auf den Donnerstag fällt;
- genehmigt die neuen Richtlinien für Aktivitäten von Strassenkünstlern und Strassenmusikanten;
- verabschiedet die Ausführungspläne für einen Kreislauf an der Kantonsspitalkreuzung und leitet sie zur Erteilung der Baubewilligung an die Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion weiter.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin mai 2003, la population légale de la ville était de 33 257 habitants, soit en augmentation de 29 personnes par rapport à la fin avril 2003 (33 228). Sur ce nombre, 23 271 personnes étaient d'origine suisse (+31), 9986 d'origine étrangère (-2). La population en séjour était à la fin mai 2003 de 3327, soit en augmentation de 13 (3314). Le chiffre de la population totale était donc à la fin mai 2003 de 36 584 (36 542).

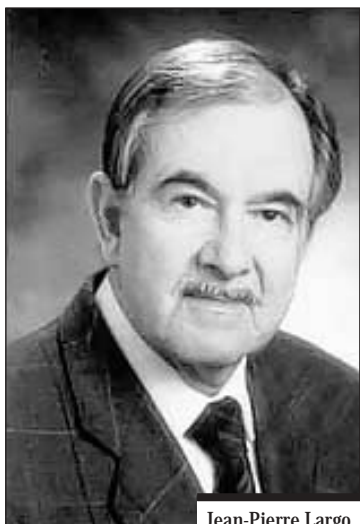
Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 mai 2003, la ville de Fribourg comptait 904 chômeurs (+8), pour un taux de 5,25% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une augmentation de 0,31% par rapport au mois d'avril 2003 (4,94%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 9,71% de la population active, ce qui représente 1671 personnes (-9).

Elections et propositions

CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 19 mai 2003, le Conseil général a élu son nouveau président en la personne de M. Jean-Pierre Largo (PLR). La vice-présidence est désormais confiée à M^{me} Béatrice Ackermann-Clerc (PCSO). Autre élection: celle de M. François Eugster (PDC) à la Commission de la jeunesse. L'essentiel de la séance a été consacré au traitement d'une série de propositions.



Jean-Pierre Largo.

Gestion des déchets

Dans une proposition déposée en automne 2001, la conseillère générale M^{me} M. Genoud-Page (PCSO) demande une modification du règlement concernant la gestion des déchets. L'auteur souhaite essentiellement l'adjonction d'une nouvelle disposition exonérant de la taxe de base – qui est actuellement de 80 francs par an – les personnes de plus de 65 ans dont le

revenu imposable ne dépasse pas 4600 francs, correspondant à la cote de l'impôt minimal de 40 francs. Une telle exonération est déjà en vigueur pour les jeunes jusqu'à 25 ans. Il s'agit aussi de procéder à une évaluation de la situation de cette taxe de base, de son lien avec la contribution immobilière et du système des exonérations. S'opposant à cette proposition, M. C. Masset, directeur de l'Edilité, relève que la jurisprudence admet un certain schématisme pour la fixation des taxes. Il est très difficile de prendre en compte, dans le domaine des taxes, des considérations sociales, à la différence de l'impôt. Il ne faut pas confondre les deux notions. La taxe de base sur les déchets découle de la législation cantonale qui consacre le principe du pollueur-payeur et qui exige la couverture de 70% des coûts de traitement et d'élimination des déchets par des taxes affectées. Outre la taxe variable, dite «taxe au sac», la réglementation communale prévoit une taxe de base par contribuable. Cette taxe fixe doit couvrir les frais de mise en place des infrastructures. Il faut éviter de multiplier les exceptions et dérogations, au risque de devoir ensuite relever les deux taxes pour l'ensemble des assujettis. Enfin, il y a déjà remise de la taxe de base dans la même mesure où il y a remise de l'impôt.

Au nom du groupe libéral-radical, M. Jean-Pierre Wolhauer abonde. Le produit des taxes sur les déchets, inscrit au budget 2003, est inférieur au montant qui figurait au budget de l'an passé. Le produit de la taxe de base est important et représentait 44,85 % du total des taxes encaissées en 2001. Le groupe PLR s'oppose donc à la proposition de M^{me} Genoud-Page. La modification souhaitée n'est que justice, estime M. A. Schoenenweid, la situation faite aux personnes âgées ne disposant que du revenu minimal n'est pas tolérable.

C'est finalement par 38 voix contre 19 que le principe de l'adjonction proposée fut voté. Le Conseil communal devra donc rédiger une nouvelle disposition réglementaire.

Fusion, agglomération ou troisième voie

Dans deux propositions distinctes, MM. C. Morard (PDC) et J.-P. Largo (PLR) ont demandé au Conseil communal, il y a quelque dix-huit mois, de prendre contact avec une ou les communes voisines pour leur proposer une collaboration renforcée pouvant aller jusqu'à la fusion, ou directement la fusion. Le 16 septembre 2002, le Conseil communal abordait dans ce sens Corminbœuf, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Pierrafort-scha, Villars-sur-Glâne et Villarsel-sur-Marly et informait de cette démarche Belfaux, Grolley et Matran. Il renonçait à contacter les communes singinoises de Düdingen et de Tafers qui avaient manifesté leur opposition au processus d'agglomération et qui jouent le rôle de communes-centres pour leur district. Dans sa lettre, l'Exécutif de Fribourg précisait: «En raison de la différence importante de taille entre toutes les communes concernées, le Conseil communal est bien conscient que les lois et instruments actuellement en vigueur devront être adaptés pour qu'un projet de fusion puisse trouver l'accord de tous, garantisse le maintien des valeurs et identités locales et assure une représentation équilibrée de tous les membres participant à la fusion.»

Des réponses reçues, il ressort que ni Pierrafort-scha, ni Villarsel-sur-Marly ne sont intéressés par une fusion avec une autre commune. Marly et Villars-sur-Glâne privilégient, en tout cas pour l'heure, le processus mis en place et visant à la constitution d'une agglomération. Granges-Paccot soutient également ce pro-

cessus. «Conscient du fait que les formes actuelles de collaboration intercommunale sont sans doute insuffisantes pour promouvoir avec rapidité et efficacité les ingrédients nécessaires à la création d'un véritable pôle cantonal de développement, le Conseil communal, malgré ses réserves, est prêt à entamer un dialogue avec la Ville de Fribourg dans le sens de la recherche d'une solution nouvelle et moderne, tout en précisant que la forme d'une fusion ne paraît pas avoir de chances d'aboutir...» Il s'agit d'une porte ouverte vers une troisième voie. Quant au Conseil communal de Givisiez, il partage le scepticisme de celui de Fribourg à l'égard de l'agglomération, mais doute, en raison notamment de l'importante différence actuelle de taux d'imposition, qu'en l'état, une fusion avec Fribourg ait de fortes chances d'aboutir. En revanche, cet Exécutif accepterait d'entrer en discussion «en vue d'une fusion francophone du Grand-Fribourg, où l'on fixerait un processus échelonné dans le temps, par paliers intermédiaires où le rapprochement s'accroîtrait à chaque étape». Enfin, le Conseil communal de Corminbœuf se montre encore plus positif: «La région de Fribourg aurait tout à gagner; à trouver des solutions nouvelles. Les mentalités ont beaucoup évolué ces dernières années et il paraît opportun de se mettre autour d'une table de négociations en vue d'une fusion.» Le Conseil communal de Fribourg se réjouit de la volonté de toutes les communes de poursuivre la collaboration déjà entamée dans plusieurs domaines. Il se propose de reprendre contact avec Granges-Paccot, Givisiez et Corminbœuf pour l'ouverture de négociations vers une troisième voie originale, encore à définir, dans laquelle chaque entité pourrait trouver un équilibre.

Wahlen und Anträge

GENERALRAT

In seiner Sitzung vom 19. Mai 2003 wählte der Generalrat Jean-Pierre Largo (FDP) zum neuen Präsidenten. Neue Vizepräsidentin wurde Béatrice Ackermann-Clerc (CSPO). Zudem wurde François Eugster (CVP) in die Jugendkommission gewählt. Den Hauptteil der Sitzung bildete die Behandlung verschiedener Anträge.

Abfallbewirtschaftung

In einem im Herbst 2001 eingereichten Antrag forderte die Generalrätin Madeleine Genoud-Page (CSPO) die Ergänzung des Abfallreglements durch eine neue Bestimmung: Personen, die älter als 65 Jahre sind und deren steuerbares Einkommen unter 4600 Franken liegt, was der Minimalsteuerquote von 40 Franken entspricht, sind von der Grundgebühr – augenblicklich 80 Franken im Jahr – zu befreien. Eine solche Befreiung besteht bereits für Jugendliche unter 25 Jahren. Zugleich sind die Situation dieser Grundgebühr, ihr Bezug zur Immobilienabgabe und das ganze System der Befreiungen zu evaluieren. Baudirektor Claude Masset sprach sich gegen diesen Antrag aus und stellte fest, dass «die Rechtsprechung einen gewissen Schematismus für die Festsetzung der Gebühren zulässt. Im

Gebührenbereich ist es, im Unterschied zu den Steuern, schwierig, soziale Gesichtspunkte zu berücksichtigen. Die beiden Begriffe dürfen nicht verwechselt werden. Die Abfallgrundgebühr beruht auf der kantonalen Gesetzgebung, die vorsieht, dass zum einen der Verursacher zahlt und zum anderen 70% der Kosten für Abfallbehandlung und -beseitigung durch diesbezügliche Gebühren zu decken sind. Über die variable Sackgebühr hinaus sieht das Gemeindereglement eine Grundgebühr für jeden Steuerpflichtigen vor. Diese Fixgebühr hat die Kosten für die Bereitstellung der Infrastrukturen zu decken. Die Zahl der Ausnahmen und Sonderregelungen sollte keinesfalls erhöht werden, da sonst Gefahr besteht, dass beide Gebühren für alle Steuerpflichtigen erhöht werden müssen. Schliesslich wird die Grundgebühr bereits im gleichen Mass wie die Steuer ermässigt.»

Im Namen der freisinnigen Fraktion pflichtete Jean-Pierre Wolhauser diesen Ausführungen bei. Die im Budget 2003 figurierenden Einkünfte aus den Abfallgebühren sind tiefer als der entsprechende Betrag im letztjährigen Budget. Der Ertrag der Grundgebühr ist eine hohe Summe und stellte 2001 44,85% aller einkassierten Gebühren dar. Die FDP-Fraktion lehnt folglich den Antrag von Madeleine Genoud-Page ab. «Die gewünschte Abänderung ist nicht mehr als recht und billig», meinte dagegen André Schoenenweid (CVP), «die Situation der betagten Personen, die lediglich über das Minimaleinkommen verfügen, kann nicht geduldet werden.»

Schliesslich wurde das Prinzip der Abänderung mit 38 zu 19 Stimmen angenommen. Der Gemeinderat hat also einen neuen Artikel für das Reglement zu verfassen.

Fusion, Agglomeration oder dritter Weg

In zwei unterschiedlichen Anträgen hatten Christian Morard (CVP) und Jean-Pierre Largo (FDP) den Gemeinderat vor etwa 18 Monaten aufgefordert, Kontakt mit einer oder allen Nachbargemeinden aufzunehmen, um ihnen eine verstärkte Zusammenarbeit, die bis zur Fusion gegen könnte, oder direkt eine Fusion vorzuschlagen. Am 16. September 2002 wandte sich der Gemeinderat in diesem Sinn an Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Pierrafortscha und Villars-sur-Glâne und informierte Belfaux, Grolley und Matran über dieses Vorgehen. Dagegen verzichtete er darauf, die Sensler Gemeinden Düdingen und Tafers zu kontaktieren, die ihre Opposition gegen den Agglomerationsprozess geäussert hatten und für ihren Bezirk die Rolle von Zentrumsgemeinden spielen. In ihrem Schreiben präziserte die Freiburger Exekutive: «Auf Grund des bedeutenden Grössenunterschiedes zwischen den betroffenen Gemeinden ist sich der Gemeinderat der Tatsache bewusst, dass die gegenwärtig gültigen Gesetze und Instrumente anzupassen sind, damit ein Fusionsprojekt allgemeine Zustimmung findet, die Bewahrung der lokalen Werte und Identitäten gewährleistet ist und eine ausgewogene Vertretung aller an der Fusion beteiligten Mitglieder sicher stellt.»

Wie die erhaltenen Antworten zeigen, sind weder Pierrafortscha noch Villars-sur-Marly an einer Fusion mit einer anderen Gemeinde interessiert. Marly und Villars-sur-Glâne geben zumindest augenblicklich der Mitarbeit am Agglomerationsprozess den Vorzug. Granges-Paccot unterstützt diesen Prozess ebenfalls: «In Anbetracht der Tatsache, dass die

gegenwärtigen Formen der interkommunalen Zusammenarbeit zweifellos ungenügend sind, um die für die Schaffung eines echten kantonalen Entwicklungszentrums notwendigen Ingredienzien rasch und wirksam zu fördern, ist der Gemeinderat trotz seiner Vorbehalte bereit, mit der Stadt Freiburg Gespräche zu führen, um nach neuen, zeitgemässen Lösungen zu suchen, wobei eine Fusion keine Erfolgchancen zu haben scheint ...» Folglich geht es hier um die Möglichkeit, einen dritten Weg zu beschreiten. Der Gemeinderat von Givisiez ist ebenso skeptisch wie die Stadt Freiburg in Bezug auf die Agglomeration, bezweifelt jedoch, dass auf Grund des gegenwärtig hohen Unterschiedes der Steuersätze eine Fusion mit Freiburg Erfolgchancen hat. Dagegen ist die Exekutive bereit, Gespräche zu führen über «eine französischsprachige Fusion in Gross-Freiburg, wobei ein zeitlich gestaffelter Prozess festzulegen wäre, um eine Annäherung in mehreren Etappen zu bewerkstelligen». Noch positiver zeigt sich schliesslich der Gemeinderat von Corminboeuf: «Die Region Freiburg hätte alles zu gewinnen, wenn sie nach neuen Lösungen suchte. Die Mentalitäten haben sich in den letzten Jahren erheblich weiter entwickelt, und der passende Augenblick scheint gekommen, um sich im Hinblick auf eine Fusion an den Verhandlungstisch zu setzen.» Der Freiburger Gemeinderat ist erfreut über die Bereitschaft aller Gemeinden, die in mehreren Bereichen funktionierende Zusammenarbeit weiterzuführen. Er nimmt sich vor, mit Granges-Paccot, Givisiez und Corminboeuf erneut Kontakt aufzunehmen, um Verhandlungen zu beginnen über einen noch zu bestimmenden eigenständigen dritten Weg, der das Gleichgewicht jeder Einheit gewährleistet.

La Société d'escrime de Fribourg a 100 ans

ESCRIME: LE MARIAGE DE L'ART ET DU SPORT

Avec plus de 170 membres et des jeunes qui se profilent déjà au niveau national, la Société d'escrime de Fribourg (SEF) est prête aujourd'hui à relever le défi d'un second centenaire.



Un peu d'histoire...

On pratiquait l'escrime dans le canton bien avant que ne soit fondée la SEF en 1903, et malgré les menaces d'excommunication et de confiscation des biens, les Fribourgeois étaient de fervents adeptes des duels. A tel point que débute vers 1650 l'âge d'or du duel en terres fribourgeoises.

Dès le XVI^e et jusqu'au début du XIX^e siècle, on retrouve mention des passages de maîtres d'armes ambulants à Fribourg. Divers lieux servaient alors aux assauts de démonstration, dont la Salle du Tirage des Grand-Places, située dans ce qui devint plus tard le Café des Grand-Places. Fondée en 1903 par Auguste Göldlin, la SEF attendra l'arrivée du maître d'armes Auguste Déprey pour trouver un véritable essor en 1909. Les années qui suivent le départ de Maître Déprey en 1927 s'avèrent difficiles pour la société. Plusieurs maîtres d'armes se succèdent et la salle d'armes se vide peu à peu. La nomination en 1935 par le Conseil d'Etat de Maître Moosbrugger comme maître d'escrime et de sports à l'Université de Fribourg et cinq années plus tard l'arrivée de Maître Pius Pally donnent à la SEF un souffle nouveau. Le jeune Maître Pally ouvre alors un règne qui durera près de 36 ans et qui va faire de lui la figure marquante de l'escrime fribourgeoise. Doué d'un talent et d'un

charisme hors du commun, Pius Pally sut transmettre sa passion à plusieurs générations de jeunes escrimeurs. Il amena ses étudiants sur les pistes de toute l'Europe et devint bientôt une référence au niveau national et international.

Une part belle à la jeunesse

La fin de l'ère Pally voit se succéder les Maîtres Denis Thiébaud et Laszlo Héri. La SEF s'ouvre alors à la pratique de l'escrime pour les enfants à partir de 7-8 ans. L'actuel maître d'armes Christian Le Moigne reprend le flambeau en 1992, après avoir entraîné durant six ans l'équipe suisse d'épée avec laquelle il obtint de brillants résultats. Français d'origine, ancien formateur de maîtres d'armes à l'école mondiale connue de Fontainebleau, sa réputation n'est plus à faire. Maître Le Moigne a su développer encore les activités de la jeunesse de la SEF, en organisant tournois, fêtes, démonstrations d'escrime et spectacles de cape et d'épée, donnant ainsi aux jeunes l'occasion d'exprimer leurs talents d'escrimeurs et de comédiens. En compétition, les escrimeurs qu'il a formés ou entraînés obtiennent de remarquables résultats, notamment en 2001, lorsque Pierre-Alain Herren est revenu avec une 4^e place par équipe lors des championnats d'Europe juniors.

Centenaire en 2003, la Société d'escrime de Fribourg expose à la Galerie Ollier

La Société d'escrime de Fribourg (SEF) a voulu associer le grand public aux diverses manifestations qui marqueront l'année de son centenaire. Une place particulière parmi les festivités prévues durant l'année 2003 revient à l'exposition «100 ans d'escrime à Fribourg», qui se tient depuis le 17 juin à la Galerie Ollier. Autour



des œuvres d'une douzaine d'artistes locaux invités à s'exprimer sur le thème de l'escrime, montages audiovisuels, jeux interactifs ou encore exposition d'armes anciennes viendront compléter la présentation de cet art millénaire.

Pour la circonstance, la Galerie Ollier se transforme aussi en salle d'escrime pour faire la part belle aux démonstrations, tandis que la nocturne du 27 juin réjouit les nostalgiques de films de cape et d'épée. La SEF a le privilège de bénéficier d'objets d'exposition prêtés par le Musée olympique de Lausanne et le château d'Oron et a pu compter durant plusieurs jours sur la présence exceptionnelle du seul antiquaire de l'escrime au monde, venu tout exprès de Paris.

Claudia Lauper

Activités du centenaire

Du 17 juin au 12 juillet 2003

Exposition: 100 ans d'escrime à Fribourg

Lieu: Galerie Ollier, rue de Zaehringen 7, Fribourg, 026 321 23 85

Ma/Me 16 h à 18 h

Je/Ve 14 h à 18 h

Sa 11 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h

Artistes: Pierre-Yves Bersier, Cecilia Desmarmels, Jean-Christophe Emmenegger, Jean-Blaise Evéquoz, Odile Gauthier, Frédéric Kondratowicz, Nicolas Le Moigne, Frédéric Möri, Thérèse Nielaba, Jean-Michel Robert, Michel Schmidt, Jean-Marc Schwaller

Démonstrations: 1^{er} et 5 juillet 2003

13-14 septembre 2003

24 heures de l'escrime

Ouvert à tous

Novembre 2003

Marathon du 100^e

Tournoi international à l'épée par équipe.

La Société d'escrime de Fribourg

Sa devise: «Gloire à Dieu, Amour aux dames, Honneur aux armes»

Son maître d'armes: Christian Le Moigne

Sa salle d'armes: Salle de sport de l'Université de Miséricorde

Membres: 174

Son site internet: www.escrimefribourg.ch

La SEF est présidée par Thomas Schuler.

«Bistrots sympas à Fribourg»

LE RESTAURANT DU BOULEVARD

Avant de conclure, dans son prochain numéro de septembre, son agréable visite de quelques-uns des «Bistrots sympas de Fribourg», 1700 s'est arrêté à Péroilles, au restaurant du *Boulevard*, établissement chaleureux et de qualité s'il en est.

Tout le monde connaît la sauce «Café de Paris». On la trouve partout et sous toutes les formes: en pot, en tube, en plaquette. On peut, bien sûr, également la faire soi-même. Mais elle ne sera jamais aussi bonne que celle du *Boulevard*, fondant sur un steak et accompagnée de frites. Car Francis Equey, le patron du restaurant, est formel: c'est la meilleure du canton! Cette recette n'est pas récente. Connue loin à la ronde, elle fut concoctée par Augusta, la propre mère de Francis Equey. Du beurre, des herbes, des épices... mais il n'en dira pas plus; le reste des ingrédients restera secret...

Quarante ans d'évolution

M. Equey a fréquenté l'Ecole hôtelière du Vieux-Bois à Genève. Il se souvient des banquets qu'il servait le soir, ou lors de ses stages, dans des grands hôtels de la ville du



Madeleine et Francis Equey.

bout du lac, comme le *Richemond* ou le *Rhône*. Revenu à Fribourg, il s'installa au Café du *Boulevard*, propriété familiale. En quarante ans, le *Boulevard* a suivi de près toutes les étapes qui ont marqué la vie du quartier de Péroilles. Au début, il ne proposait pas de restauration. Les clients venaient dans la matinée y boire leur café, parfois pendant la pause de travail. Dès midi, les joueurs de cartes venaient s'installer et ne repartaient souvent que tard le soir. L'heure de l'apéritif réunissait les copains... Avec l'installation de cafétérias dans les entreprises, la clientèle a diminué. C'est qu'il n'était plus nécessaire de sortir pour prendre un café. Pour répondre à la demande, Francis Equey s'est alors mis aux fourneaux et le café est devenu restaurant. La cuisine a été rénovée en 1990. Cette nouvelle orientation a fait disparaître les joueurs de cartes. En près d'un demi-siècle, les habitudes des consommateurs ont bien changé. A l'heure actuelle, les clients ne prennent plus vraiment le temps de manger. Avec l'horaire variable, ils ne veulent pas consacrer plus de 30 à 35 minutes pour leur repas (y compris le paiement de l'addition!). Certains sont si pressés qu'ils règlent leur dû avant d'avoir fini de manger, ce qui, disent-ils, leur permet de gagner encore quelques minutes...! Ce n'est ainsi pas toujours facile pour le service de répondre à la demande entre 12 h et 13 h 30.

Plus calme

Avec la disparition ou le déplacement du Comptoir, sa Halle des fêtes et ses lotos, du cirque, des forains, Péroilles est devenu nettement plus calme. La disparition des places de parc, avec la construction de Sémiramis et l'introduction du parking payant, font qu'on ne vient plus boire si naturellement un café ou lire le journal; la tradition de l'apéritif du soir a également, pour ainsi dire, disparu. Il est bien fini le temps où les clients



La terrasse du *Boulevard*.

se retrouvaient et payaient des tournées! *Et pourtant*, remarque Francis Equey, *les voitures sont nombreuses devant les cafés de la périphérie...* Le week-end, les familles ne restent plus en ville, semble-t-il. Les loisirs et le sport occupent souvent leur temps. Elles prennent la voiture, embarquent les enfants et partent au vert. Le *Boulevard* a ainsi cessé d'être un restaurant de quartier pour devenir un restaurant de passage.

Simple mais succulent!

Face à ces évolutions, Francis Equey a su s'adapter. S'il ne souhaite pas faire de la haute gastronomie – la ville compte assez de grandes tables –, il vise une clientèle qui privilégie les mets simples mais bons. Les grillades (steaks, entrecôtes), les frites mignonnettes, bien croustillantes, c'est ce qui marche le mieux... Et servies avec la sauce Augusta, cela plaît toujours! Pendant près de 40 ans, Madeleine Equey a été aux côtés de son mari et l'a soutenu. Très polyvalente, elle fait merveille à s'occuper tant de la cuisine que du service et elle sait être proche des clients.

Le café compte aujourd'hui 65 couverts et on y sert des mets de brasserie. La carte est différente à la salle à manger qui peut accueillir 30 personnes. Les consommateurs qui ne désirent pas s'enfermer par les agréables soirées d'été trouve-

ront un havre de calme sur la terrasse qui propose 80 places; les salades y sont reines. Amateurs des vins du Bordelais, la carte en mentionne une quarantaine de toutes les régions à des prix très abordables! Et chaque dimanche, un savoureux menu comprenant une entrée, un plat et un dessert est proposé. Qu'on se le dise!

Le café de l'université



Le café de l'Université.

Le restaurant n'a pas toujours porté le nom de *Boulevard*. Certains s'en souviennent encore, il s'appelait le Café de l'Université. L'emblème des étudiants figurait sous la tourelle se trouvant à l'angle extérieur du bâtiment. Le nom a été changé en 1959, lorsque les étudiants ont quitté le quartier pour investir la toute nouvelle Université de Miséricorde. L'emblème étudiantin, qui n'a pu être conservé lorsque la maison fut rénovée en 1983, se trouve maintenant au Café du Touring. La nouvelle appellation *Boulevard* fut décidée tout naturellement, la ville de Fribourg n'en dénombrant qu'un seul.

Zones limitées à 30 km/h

FRIBOURG VA ROULER PLUS COOL...!

Les quartiers d'Alt, de Beaumont et de Gambach vont subir un léger régime cet été, du moins au niveau des limitations de vitesse...!

2002 spécifie aussi que le marquage de passages pour piétons, notamment, n'est pas admis. Ainsi, la plupart des marques sur la chaussée seront supprimées. Les aménagements permettant une meilleure accessibilité aux piétons (abaissements, traversées surélevées) sont maintenus, voire développés. Les piétons pourront traverser les rues où bon leur semble, avec l'élémentaire prudence, mais sans droit supplémentaire par rapport aux autres usagers. **La courtoisie est bien évidemment de rigueur!**

Après les secteurs de Pérolles-Centre et de la Clinique Sainte-Anne, c'est au tour de trois autres quartiers de bénéficier de mesures de circulation dont les effets positifs ne sont plus à prouver. Inutile de rappeler que passer de 50 km/h à 30 km/h réduit considérablement les dangers, les accidents et leur gravité, le trafic de transit, le bruit et... même le stress! Et si l'on pense que nous sommes tous concernés, cela vaut bien la peine de perdre quelques secondes à bord de sa voiture.

Qu'est-ce qui va changer?

Tout d'abord une «Zone 30», appliquée à un quartier ou à un secteur de la ville, est signalée, en général, par une porte d'entrée composée d'un totem.

A l'intérieur de la zone, la **priorité de droite doit être appliquée**; cela signifie que les signaux STOP et CÉDEZ LE PASSAGE sont, en règle générale, supprimés, sauf si des raisons impératives de sécurité exigent leur maintien. La règle ne s'applique évidemment pas aux débouchés de chemins, de servitudes privées, ainsi qu'aux sorties d'aires de stationnement.

La nouvelle ordonnance fédérale entrée en vigueur au 1^{er} janvier

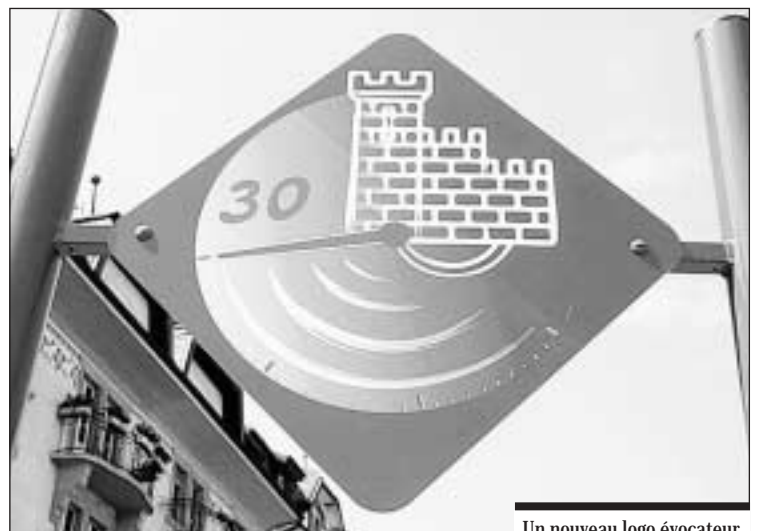
Besoin d'informations?

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter:

Gilberto Tartaglia
Service de la circulation
Grand-Rue 37
CH-1700 Fribourg
Tél. +41 26 351 74 48
Fax +41 26 351 74 09
gilberto.tartaglia@ville-fr.ch



Les portes d'entrée-totem.



Un nouveau logo évocateur.



Zone 30, priorité de droite, en règle générale...



Des aménagements modérateurs...

Parcage

ATTENTION À VOS TICKET, VIGNETTE ET DISQUE DE STATIONNEMENT

Parmi les multiples types d'amendes d'ordre, il en existe deux qui ont particulièrement tendance à agacer les automobilistes: l'amende pour absence de ticket et celle pour disque de stationnement non conforme.

L'absence de ticket

En ville de Fribourg, comme dans la plupart des villes suisses, il est obligatoire de placer le ticket bien visiblement derrière le pare-brise du véhicule. Cette obligation est inscrite sur chaque appareil délivrant des tickets. Elle est même rappelée sur chaque ticket de stationnement. La base légale figure dans l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR) qui précise que *«il faut placer le ticket de façon bien visible derrière le pare-brise de la voiture automobile»*. L'Ordonnance sur les amendes d'ordre (OAO) prévoit de punir d'une amende d'un montant de Fr. 40.- les automobilistes qui ne placent pas ou placent de manière peu visible leur ticket, leur disque ou leur vignette derrière le pare-brise.

Dans un récent jugement rendu par le juge de police de l'arrondissement de la Sarine, les considérants précisait que l'OSR *«ne laisse pas place à interprétation. Il faut placer le ticket, dit la loi derrière le pare-brise et non, par exemple, sur le siège, même si le ticket est visible. Le but est sans aucun doute de faciliter le travail des agents de surveillance afin qu'ils n'aient pas à faire le tour de chaque véhicule pour découvrir l'emplacement du ticket»*. Il faut d'ailleurs préciser à ce propos qu'en 1979, face aux problèmes auxquels étaient confrontées les

polices locales, l'OSR a dû apporter des précisions. C'est à ce moment-là qu'a été ajoutée la formule «bien visible derrière le pare-brise», alors que la formulation antérieure était «bien visible à l'intérieur de la voiture».

La pratique des autres villes

Souvent les automobilistes mis à l'amende pour absence de ticket se plaignent de devoir retourner à leur voiture pour y déposer leur ticket et citent l'exemple d'autres villes comme Bulle ou Lausanne qui n'obligent pas le dépôt du ticket derrière le pare-brise. Ces deux villes avaient introduit un système d'interrogation à distance des horodateurs. Ces «mobimat», qui fonctionnaient par ondes radio, étaient très sensibles aux interférences. Il en découlait de nombreuses erreurs, source d'amendes injustifiées qui provoquaient la grogne qu'on imagine. Tant Bulle que Lausanne sont donc revenus aujourd'hui à la bonne vieille méthode du ticket derrière le pare-brise.

A Fribourg

La Ville de Fribourg ne fait qu'appliquer les dispositions légales fédérales régissant le stationnement. Cette pratique ne diffère pas de celle des autres villes. Elle est même plus souple, puisque les agents communaux annulent les bulletins d'amende déjà rédigés, lorsque l'automobiliste peut présenter son ticket sur place à l'agent verbalisateur.

Hisa: une solution pour plus de confort

Pour les automobilistes qui désirent s'affranchir de l'aller-retour voiture-horodateur, la Ville de Fribourg propose la location



Disque de stationnement.

d'un appareil individuel Hisa. L'utilisateur loue auprès de la Police locale (Grand-Rue 37) un appareil électronique de la grandeur d'une calculatrice qu'il chargera du montant de son choix et placera derrière le pare-brise de son véhicule. Il peut ainsi stationner sur une place de parc sans avoir recours au parcomètre et il ne paie que la taxe correspondant au temps effectif de parcage, puisqu'il déclenche l'appareil à son retour.

Un disque chasse l'autre

Depuis le 1^{er} janvier 2003, les anciens disques de stationnement ne sont plus valables en Suisse. Comme la plupart des villes suisses,



La place du ticket.

Fribourg a appliqué en janvier 2003 la même tolérance que pour la vignette autoroutière. Le nouveau disque a l'avantage sur l'ancien de pouvoir être utilisé sur toutes les aires de stationnement à durée limitée d'au moins 30 minutes. A la différence des anciens disques, le nouveau ne possède plus qu'une fenêtre indiquant l'heure d'arrivée. Dès qu'il a stationné son véhicule, le conducteur doit placer la flèche sur le trait qui suit celui de l'heure d'arrivée.

La Ville de Fribourg s'y met aussi

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGENDA 21 LOCAL

Le *développement durable* s'impose depuis la conférence de l'ONU à Rio, au Brésil, en 1992, appelée *Sommet de la Terre* et consacrée à la problématique d'un développement des activités humaines dans le respect des grands équilibres écologiques de la planète Terre. Il représente en ce début de XXI^e siècle à la fois une stratégie économique, une exigence écologique et un processus social. Il est défini comme un *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins*. Il souligne le droit au développement de toute société, la responsabilité nécessaire face aux divers impacts des activités humaines sur l'environnement, ainsi que le respect des principes sociaux fondamentaux.



Agenda 21 local

C'est un programme d'actions qui contribue à un développement plus durable, plus équilibré, élaboré et réalisé à l'échelle locale, en étroite collaboration avec la population. Après les grandes conférences internationales et les stratégies nationales, c'est par des actions concrètes

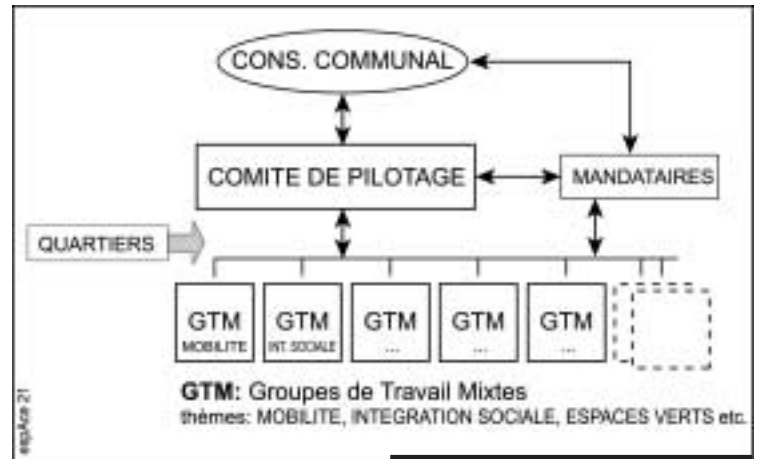
menées à l'échelle locale que le développement durable deviendra réalité, comme par exemple valoriser le paysage naturel, promouvoir les énergies renouvelables, favoriser l'économie locale et le commerce équitable, l'éducation à la santé et au respect, etc. En Suisse, plus de 70 Agendas 21 locaux, dans différents cantons et communes, donnent déjà de nombreux exemples d'actions possibles, afin d'intégrer au mieux les dimensions sociales, environnementales et économiques dans des projets. Davantage d'informations sous www.agenda21local.ch.

De la préétude à la réalisation de l'Agenda 21 local

En 2001, la Ville a décidé de consolider et de développer, sur la base de ses acquis, sa stratégie de développement durable, et de se doter d'un Agenda 21 local. En automne 2001, le Conseil général de la Ville votait un premier crédit d'étude. Le Conseil communal attribuait en janvier 2002, sous la responsabilité de la Direction de l'édilité, un mandat de préétude qui devait définir les grandes lignes des travaux liés à l'organisation du processus et à l'élaboration d'un Agenda 21 local. Dans le cadre de cette préétude, un questionnaire a été envoyé à de nombreuses associations actives dans cette ville. Il était également disponible pour tout un chacun par le biais d'internet. Les analyses des questionnaires retournés ont permis de définir une liste hiérarchique des thèmes qui préoccupent les habitants: la mobilité, les espaces verts, les accueils extrascolaires, l'intégration sociale, etc.

Le déroulement du processus Agenda 21

Avec l'achèvement de la préétude, l'Agenda 21 entre dans une nouvelle phase au printemps 2003. Il s'agit actuellement de mettre en place le processus de participation et de définir des mesures concrètes.



Structure d'organisation de l'Agenda 21 local de Fribourg.

Un *comité de pilotage*, formé de membres de l'administration et de la société civile, suit le processus – il se réunit régulièrement depuis ce printemps. Prochainement, des groupes de travail thématiques (GTM), constitués de personnes intéressées, développeront un plan de mesures concrètes. Celles-ci s'inscriront dans les principes du développement durable; elle auront pour but d'améliorer la qualité de vie en ville. La réalisation des mesures et des projets proposés débutera en 2004.

Le point fort de l'Agenda 21: la participation

L'Agenda 21 local met l'accent sur la *participation de la population et des acteurs civils*. Le processus participatif donne à chacune et à chacun la possibilité de s'associer à des réflexions qui permettront de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie dans notre ville,

aujourd'hui et pour les générations futures. Des soirées d'information et de participation seront organisées en automne 2003 dans les quartiers.

Votre collaboration est importante – la qualité de vie à Fribourg et dans les quartiers dépend également de vous. Vous aurez l'occasion dans ces séances d'information de prendre connaissance des différents aspects liés au développement durable et de soumettre des idées ou des projets qui vous tiennent à cœur.

Les soirées d'information auront lieu dans tous les quartiers à partir du début septembre. Vous trouverez des informations détaillées dans la presse et sur le site internet de la Ville: www.ville-fr.ch

Pour plus de renseignements, contactez Maurice Egger, délégué à l'Agenda 21 pour la Ville de Fribourg, tél. 026 351 75 22, maurice.egger@ville-fr.ch.

Afin de marquer le lancement de l'Agenda 21, la Ville vous invite à un

apéritif animé le 30 août 2003

sur la terrasse des Arcades, entre 10 heures et midi.

Venez nombreux fêter cet événement important pour le futur de votre ville.

Une réussite urbanistique et économique

«SÉMIRAMIS»

(Le texte suivant, émanant du président de la Commission de bâtisse, M. Claude Masset, est extrait de la brochure présentant la réalisation de l'ensemble immobilier «Les Jardins de Péroles».)

L'un des objectifs essentiels de la politique d'aménagement de la Ville consiste à mettre en valeur des terrains qui réunissent toutes les qualités nécessaires, afin d'être affectés à de l'habitat. En effet, la commune urbaine qu'est Fribourg, au territoire si exigü, ne peut se permettre d'ignorer le bon usage qu'elle peut faire de telles surfaces. C'est dans cette perspective que le Conseil communal s'est lancé dans l'opération d'aménagement des Jardins de Péroles.

Dans la première étape, le Conseil communal a organisé un concours d'architecture afin d'obtenir un projet de grande qualité. Le projet lauréat, «Sémiramis», de l'architecte Dominique Rosset, répond pleinement à cette attente. Il propose de prolonger la vallée et l'espace de verdure sur son emplacement originel, créant ainsi un grand parc public. Une structure en damier constituée par des îlots résidentiels caractérise la partie nord du quartier de Péroles. Cette typologie est reprise par l'îlot des Arsenaux qui vient terminer le parc public le long de la route des Arsenaux. L'îlot des Arsenaux est composé de 6 immeubles: 4 immeubles d'habitation APE (appartement est), APO (appartements ouest), APN (appartement nord), APS (appartement sud), BUS (bureaux sud) affecté à de l'habitation estudiantine et BUN (bureaux nord) destiné à des activités du secteur tertiaire.

L'objectif de la deuxième étape était d'acquiescer auprès des propriétaires privés le solde des surfaces indispensables à la mise en valeur des terrains sis entre la route des Arsenaux et le boulevard de Péroles, soit l'achat de trois parcelles.

Dans la troisième étape, le Conseil communal avait la tâche délicate de rechercher le financement privé nécessaire afin de réaliser le projet «Sémiramis». Cette démarche s'est déroulée dans une période particulièrement difficile puisqu'elle coïncidait d'une part avec les fortes hausses boursières et d'autre part avec les difficultés du secteur de la construction. Ces deux éléments n'incitaient guère à investir dans l'immobilier. Aussi la plupart des financiers institutionnels et privés ont-ils préféré renoncer. Dans ce contexte, le Conseil communal, conscient des intérêts économiques, financiers et urbanistiques essentiels liés à l'aménagement des Jardins de Péroles, décida de jouer le rôle de maître d'ouvrage et de préfinancer la réalisation de l'ensemble du projet. Il fut aidé par la société SICOOP qui a bénéficié d'un droit de superficie pour les immeubles APN et APS destinés principalement aux personnes âgées. De son côté, la Caisse de pension du personnel de la Ville de Fribourg a acheté APE 1, quatre appartements de l'immeuble APO et le 50% de l'immeuble BUS. Enfin APE 4 a été acquis par la Caisse de pension d'une grande entreprise de construction.

Nous tenons à remercier ces organisations, en particulier la Caisse de pension du personnel de la Ville, qui ont bien contribué à la grande réussite de ce projet.

Formidable succès

Dans le cadre de la réalisation de «Sémiramis» la Ville de Fribourg, en tant que maître d'ouvrage, a réalisé la plus grande opération immobilière de son histoire. Celle-ci comprend la construction de 217 appartements dont 77 en propriété par étages (PPE) et un



Photo Y. Eigenmann.

investissement global de près de 70 millions de francs. A ce jour, et sans prendre en considération l'immeuble BUS, dont la construction est en passe de s'achever, tous les appartements en PPE et en location sont habités. De son côté, l'immeuble BUN, affecté à des surfaces de bureau, est occupé à plus de 60%. Ce formidable succès démontre à l'évidence le bien-fondé de toute cette opération.

«Sémiramis» reste et demeurera une réalisation qui a permis d'une part d'urbaniser avec qualité un secteur important de la ville. D'autre part, ce projet contribue à attirer et à maintenir dans notre ville des femmes et des hommes de tout horizon économique en répondant à une toujours forte demande de logements de qualité à des prix compétitifs. Il apporte également une contribution positive à la relance du secteur de la construction en soutenant fortement les petites et

moyennes entreprises de l'agglomération dans les efforts qu'elles produisent afin de faire face à une conjoncture difficile. Par ce biais et indirectement, un grand nombre de places de travail menacées ont pu être maintenues. Enfin, nous sommes convaincu que «Sémiramis» va contribuer à relancer l'économie locale et à redresser la situation financière de notre ville.

Pour toutes ces raisons, le rôle actif joué par le Conseil communal dans la promotion et l'exécution de «Sémiramis» se révèle être une grande réussite dont nous pouvons être fiers. Nous tenons dès lors à remercier toutes les entreprises et bureaux qui ont contribué par la qualité des prestations fournies à la réussite de cet ouvrage. Nous associons également à ces remerciements les cadres supérieurs de l'Edilité qui nous ont toujours conseillés, soutenus et encouragés dans cette passionnante réalisation.

Engagement de collaborateurs(-trices) pour les devoirs surveillés

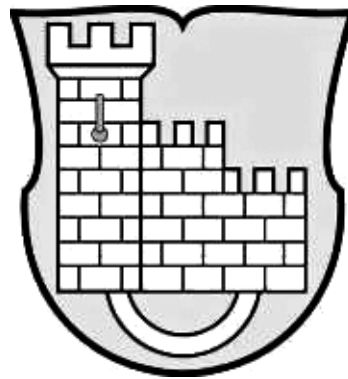
La Direction des Ecoles de la Ville de Fribourg rappelle qu'elle recherche, pour la rentrée scolaire 2003, des personnes intéressées à prendre en charge un groupe d'enfants, après les heures de classes, afin de les aider à effectuer leurs devoirs. Bonne culture générale requise et intérêt pour le travail avec les enfants indispensable. Travail rémunéré.

Pour tout renseignement, s'adresser à:
Madame Suzanne DESSARZIN
Responsable des devoirs surveillés
Tél. privé 026 475.46.20

Anniversaire

LES DIX ANS DU JUMELAGE ENTRE LES VILLES DE FRIBOURG ET DE RUEIL-MALMAISON

Appartenant à la grande famille des villes de Zaehringen et entretenant des relations privilégiées avec sa consœur brésilienne de Nova Friburgo, Fribourg, forte de ses 36 000 habitants, est particulièrement heureuse de marquer le dixième anniversaire de son jumelage avec la ville de Rueil-Malmaison et ce, dans le cadre des festivités entourant le bicentenaire de l'Acte de Médiation.



Fribourg et Rueil-Malmaison, une amitié légitimée par l'Histoire.

Sise à l'ouest de Paris et proche de Versailles, la ville de Rueil-Malmaison, dans le département des Hauts-de-Seine, a notamment accueilli dans ses murs le Cardinal de Richelieu, Joséphine et Bonaparte et des centaines de soldats suisses au service de la France. Aussi est-ce dans une perspective historique que fut conclue, le 10 octobre 1992, la *Charte de jumelage* entre Fribourg et Rueil-Malmaison. Ratifié par Messieurs Jacques Baumel, député-maire de Rueil-Malmaison, et Claude Schorderet, syndic-président de Fribourg, ce jumelage tire son origine d'un colloque organisé en 1988 par la Société historique de Rueil-Malmaison. Consacré aux «Gardes suisses et à leurs familles», cette rencontre a fait apparaître l'apport déterminant des Fribourgeois à la vie locale. Longtemps au service des Bourbons, du XVII^e siècle jusqu'en 1830, dans le cadre d'une alliance franco-suisse pluriséculaire – premier acte de cette alliance, la «Paix perpétuelle» signée sur les bords de la Sarine, en 1516 –, les Fribourgeois ont vécu en grand nombre au milieu de la population rueilloise puis, à partir de 1759, dans la Caserne des Gardes suisses. D'an-

ciens soldats s'établirent dans la contrée et y firent souche. Aussi nombre de Rueillois ont-ils des origines helvétiques. A ce titre, Rueil-Malmaison constitue bel et bien un grand lieu de mémoire de la présence helvétique et fribourgeoise en France. C'est pourquoi la dimension historico-culturelle tient une place primordiale dans ce jumelage, d'où l'instauration d'une étroite collaboration entre la cité des Zaehringen et les autorités de Rueil-Malmaison.

Concrètement, la Ville de Fribourg a soutenu la création, dans le pavillon d'entrée de l'ancienne Caserne des Gardes, du Musée franco-suisse. Unique établissement de ce type dans l'Hexagone, ce Musée fut officiellement inauguré le 9 novembre 1999 en présence d'une délégation fribourgeoise, conduite par M. le vice-syndic Pierre-Alain Clément. La Ville de Fribourg a également apporté une aide scientifique à la mise sur pied du Centre de recherche et de documentation attenant au Musée, Centre chargé de collecter des documents et de transmettre des informations sur les Suisses au service de la France. De plus, divers articles ont été

remis à la *Gazette des Amis du Musée franco-suisse*, organe de liaison de l'Association.

Parmi les projets envisagés dans un avenir proche, évoquons l'aménagement d'une «Salle fribourgeoise», laquelle devrait mettre en valeur le Pays de Fribourg en Ile-de-France. A relever également que les traditionnelles relations plus spécifiquement liées à un jumelage sont naturellement présentes dans celui-ci, comme les échanges réguliers d'élèves, de sportifs ou de musiciens.

Aussi la Ville de Fribourg est-elle particulièrement heureuse d'accueillir, ce 4 juillet 2003, une délégation des autorités de Rueil-Malmaison en vue de célébrer le dixième anniversaire du jumelage, tout en l'associant à l'acte officiel marquant le bicentenaire de l'Acte de Médiation qui vit Fribourg devenir à la fois première capitale tournaute de la Suisse et premier canton-directeur. La participation de nos amis Rueillois est d'autant plus légitime que leur cité n'est pas étrangère à cette importante commémoration. En effet, le premier Landammann de la Suisse, Louis d'Affry (1743-1810), avait été précédemment propriétaire d'une compagnie de gardes stationnée précisément à Rueil et l'on sait combien Napoléon Bonaparte était attaché aux châteaux voisins de Malmaison et de Saint-Cloud, lieu où il élaborait la charte fondatrice de la Suisse moderne. La présence dans notre cité en ce début juillet de nos amis de Rueil-Malmaison témoigne, au-delà du plaisir de commémorer ensemble un temps fort de l'histoire de notre ville, de la vivacité présente des relations franco-fribourgeoises, placées sous le signe de Clio.

Programme du bicentenaire de l'Acte de Médiation et de la première Diète fédérale à Fribourg, ainsi que du 10^e anniversaire du Jumelage Fribourg – Rueil-Malmaison (4-5 juillet 2003)

Manifestations publiques:

Vendredi 4 juillet 2003

17 h 00: Acte officiel du 10^e anniversaire du Jumelage Fribourg – Rueil-Malmaison et inauguration de la «Terrasse de Rueil-Malmaison» (espace public jouxtant le Jardin du Funiculaire, à la route des Alpes).

19 h 00: Hôtel de Ville, Salle du Grand Conseil, conférence publique de M. Jean Tulard, Professeur à la Sorbonne, Membre de l'Institut de France, sur le thème: «Quand Bonaparte donnait l'Acte de Médiation aux cantons Suisses».

Samedi 5 juillet 2003

11 h 30: Inauguration d'une plaque commémorative à l'extérieur de l'église des Cordeliers, avec la participation du Contingent des Grenadiers et du Corps de Musique de Landwehr.

Fribourg – 1803 – Capitale de la Suisse

Freiburg – 1803 – Hauptstadt der Schweiz

IL Y A DEUX CENTS ANS, FRIBOURG ACCUEILLAIT LA PREMIÈRE DIÈTE FÉDÉRALE

Tout comme la place tenue par Fribourg en sa qualité de première capitale annuelle et tournante de la Suisse en 1803, l'apport du régime de la Médiation à la création de nos institutions modernes a été longtemps sous-estimé. La journée du 4 juillet 1803 nous en fournit un exemple emblématique.

Spécialiste des relations franco-suisse, l'historien Alain-Jacques Tornare nous rappelle précisément l'ouverture de la première Diète fédérale sur les bords de la Sarine et ses aspects fondateurs pour notre pays.

En sa qualité de premier Vorort helvétique, Fribourg a l'insigne honneur d'accueillir la première Diète fédérale présidée par Louis d'Affry. Ce lundi 4 juillet 1803, au petit matin, le cortège des députés se rend à l'église des Cordeliers où va avoir lieu la séance d'ouverture. La générale bat à 7 heures du matin. Cinquante coups de canon sont tirés pendant la marche des députés de la maison du Landammann, ce qui dut produire un bruit indescriptible vu la courte distance entre les deux points. L'événement est de la plus haute importance, comme l'atteste sa présentation à la une du *Moniteur universel*, journal français porte-parole du pouvoir exécutif. Les lecteurs des quatre coins de France ont ainsi droit à tous les détails de la séance inaugurale: «Le cortège du lundi a été brillant. La jeunesse fribourgeoise, organisée en divers corps, les troupes françaises en garnison dans la ville, et les milices du canton, formaient une double haie depuis la



«Représentation fidèle de la Diète de Fribourg, la première qui ait eu lieu en Suisse depuis l'acte de médiation. On y voit le corps des députés des cantons à la Diète, se rendant à l'hôtel de ville...

A gauche se trouve un corps d'infanterie, et à droite des spectateurs de tout âge, sexe et condition.»

[Gravure – unique représentation connue à ce jour de cet événement – en provenance des Archives de l'Etat de Fribourg et extraite de l'*Almanach historique* nommé *Le Messager boîteux*. Pour l'an 1800-1805].

maison du Landammann jusqu'à l'église des Cordeliers, lieu de la première assemblée de la Diète. Arrivés à l'église, les députés se sont placés sur des bancs rangés en cercle.»¹ Sur l'estrade, l'avoyer d'Affry a le célèbre général Ney, ministre de France, à sa droite et les ambassadeurs d'Espagne et d'Italie à sa gauche.

Un discours fondateur

L'ouverture de la Diète marque la fin des pleins pouvoirs dont le Landammann avait été investi: «La Médiation du Premier Consul m'a revêtu de pouvoirs extraordinaires, dit d'Affry. J'ai l'orgueil de penser que sa prévoyance n'a point été déçue; j'espère avoir justifié son choix et sa confiance; je ne pouvais la mériter, Messieurs, qu'en préparant, d'après ses vues bienfaisantes, le bon-

heur de la Suisse et en rappelant dans ce pays, fatigué par la révolution, la tranquillité qu'il avait perdue par elle. Ce pouvoir dangereux est resté intact dans mes mains. [...] Son existence seule a suffi. [...] Mes pouvoirs extraordinaires cessent aujourd'hui; je m'en démet en présence de la Diète de la Suisse confédérée, et mon bonheur est grand, si la dictature que j'ai exercée obtient son suffrage.» L'orateur poursuit: «Rejetons toute pensée qui pourrait conduire à de nouvelles commotions! Que la Médiation du Premier Consul demeure sacrée à nos yeux comme la charte fondamentale de la Suisse confédérée!» Le Fribourgeois présente clairement la marche à suivre: «Je dis avec franchise aux gouvernements des anciens cantons: ne cherchez point dans la Suisse d'aujourd'hui cette Suisse que vous regrettiez à juste titre pendant les années de la révolution. Je dis avec la même franchise aux gouvernements des nouveaux cantons: gardez-vous d'y trouver quelque ressemblance avec la Suisse révolutionnaire. Il n'en existe point. La médiation ne consacre les erreurs d'aucun parti; elle n'est point le triomphe d'un parti sur l'autre; surtout elle ne veut point de victime. Sous ce rapport essentiel encore, notre première politique est d'être partout et toujours modérés, justes, impartiaux, de suivre une route également éloignée des deux extrêmes, d'apprécier la probité, le mérite, les talents, les services d'un homme, et non seulement son opinion.» Le Landammann définit ici cette idée du consensus encore en vogue aujourd'hui. L'impressionnant discours que d'Affry prononce en français – la seule langue qu'il connaît – fut publié et largement diffusé.

Née un 4 juillet

Après l'aimable intervention de Ney, chaque député fait une courte allocution. C'est là ce qu'on appelait jadis «le salut confédéral». A cette énorme différence près cependant: les discours des représentants tessinois et vaudois sont prononcés respectivement en italien et en français. Pour la première fois dans l'histoire suisse, la Confédération est réellement plurilingue. C'est une véritable révolution culturelle, une révolution fédéraliste. Tous les députés participent à la Diète dans la plus parfaite égalité. Fini les discriminations entre cantons et territoires alliés, cantons primitifs et nouveaux venus, Alémaniques et Latins. En clair, les participants assistent concrètement ce jour-là à Fribourg à l'émergence de l'Etat fédéral. A ce titre, le choix de la Cité des Zehringen pour donner sens à la Suisse nouvelle formule, ville-pont entre les cultures, est hautement symbolique. Il est midi tapant, quand la cérémonie prend fin. Un corps de musique joue sur la place des Cordeliers. Quelque part la Suisse moderne est, elle aussi... née un 4 juillet.

Alain-Jacques Tornare

¹ *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, n° 305, dimanche 5 thermidor an11/24 juillet 1803, p. 1361. «Discours prononcé par son Excellence Mr. Louis d'Affry Avoyer de Fribourg et Landammann de la Suisse, à l'ouverture de la Diète composée des Députés des 19 Cantons suisses confédérés, réunis à Fribourg le 4 juillet 1803.»

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Pour calmer votre fièvre des vacances, nous vous proposons quelques guides des environs: **Kids**, la Suisse romande des enfants, plus de 1000 escapades en famille. **Les belles balades de Globi**, 42 aventures en train, bus et bateau à travers la Suisse. **Le guide de vos week-ends**, 100 lieux d'évasion autour du Léman. **Découvrir les villes suisses**, 45 promenades-découvertes à travers les villes suisses. **Randonnées en Suisse romande**, 45 balades pour toute la famille. **A travers la Suisse romande à vélo**, 45 randonnées familiales. **La Romandie au fil de l'eau**, 45 randonnées à la découverte des lacs et des étangs. **Chapelles fribourgeoises**, 16 randonnées d'un clocheton à l'autre. **Flore de la ville de Fribourg**

D'autres livres, tels que **Copains des villes**, explorer sa ville, son quartier, sa rue, **Copains des champs**, à la découverte de la campagne, **Copains des mers**, le guide des petits loups de mer, **Copains des montagnes**, le guide des petits montagnards, vous donneront des idées de promenades, comme d'ailleurs nos nombreux guides sur des pays très divers.

Pour ce qui est des lectures, nous pouvons vous conseiller les ouvrages suivants:

La mélancolie des innocents, de Jean-Pierre Milovanoff. Victoria, personnage central de ce roman narre les relations amoureuses et innocentes de plusieurs générations de sa famille. Que de rebondissements dans cette quête perpétuelle de bonheur!

Le bus des gens bien, de Najwa Barakat. Une aventure rocambolesque vécue par les occupants d'un autobus à travers un pays arabe qui vit dans la hantise d'éventuels actes terroristes.

Les amants du Spoutnik, de Haruki Murakami. L'histoire de K. instituteur, qui tombe éperdument amoureux de la belle Sumire. Malheureusement, cette dernière va rencontrer quelqu'un d'autre. Un roman palpitant qui part du Japon pour se terminer dans une petite île grecque.

Morny. Un voluptueux au pouvoir, de Jean-Marie Rouart. Homme de toutes les séductions, Morny a fasciné ses contemporains. Sa vie aventureuse, ses passions, l'énigme de sa naissance n'ont pas cessé de nourrir l'imagination des romanciers acharnés à percer son secret. Personnage digne à la fois de Marivaux et de Tacite, dit Victor Hugo qui voit en lui l'illustration des turpitudes élégantes du Second Empire. C'est, avec Napoléon III, son demi-frère, la personnalité la plus passionnante et la plus mystérieuse de son époque.

La meurtrière, de P. D. James. Que feriez-vous si vous appreniez que votre mère s'est rendue coupable d'un crime atroce? Et que, après avoir purgé sa peine, elle s'apprête à sortir de prison? Philippa Palfrey, elle, n'hésite pas une seconde.

François Badoud, bagnard, d'Armand Maillard. L'auteur nous présente à nouveau quelques pages romancées de notre histoire fribourgeoise, l'aventure passionnante de ce citoyen qui vécut à la fin de l'Ancien Régime (1780). Du même auteur: **C'était au milieu du siècle** et **Battements de cœur d'antan**.

Le pari, dans la série *Tendre banlieue*, de Tito. Depuis longtemps, cette série de bandes dessinées a fait ses preuves. Chaque épisode traite, avec intelligence et finesse, un problème d'actualité chez les ados, ce volume très spécialement (pour adolescents et adultes).

Exposition. M^{me} Evelyne Le Khanh Nguyen exposera ses aquarelles du 5 juillet au 30 août, aux heures d'ouverture de la bibliothèque (du 14 juillet au 16 août, fermé les lundis et samedis).

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2, entrée C.

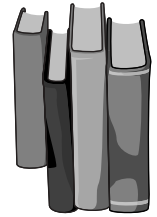
Horaires:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h,

mercredi de 10 h à 20 h,

samedi de 10 h à 12 h.

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Die langen Sommerferien rücken näher. Unsere Bibliothek wird, wie andere Jahre auch, normal geöffnet sein. Für Unterhaltung oder Weiterbildung ist alles bereit. Spannende Bücher für Jung und Alt, Sprechkassetten, CD-ROMs und ein Flohmarkt mit gebrauchten Büchern als bequeme Wegwerf Reisebegleiter.

Diesen Monat möchten wir Ihnen neue CD-ROMs für Kinder und Jugend und Erwachsene vorstellen:

Für unsere Kleinsten: verschiedene lustige und interessante **Spiele mit Benjamin Blümchen**; **Insel 2**, **Der Steinbrecher kehrt zurück**, die gewünschte Fortsetzung von **Lego Insel 1**; **Legoland**: Kreativität wird gefördert, das Kind kann nicht nur das perfekte Legoland entwerfen, sondern es auch bauen und leiten; **Lego Racers 2**: baue deinen Rennwagen selber und fahre mit deinen Freunden um die Wette; **Barbie als Dornröschen**: begleite Dornröschen durch diese märchenhafte Welt, in der viele Überraschungen auf dich warten.

Für Kinder ab 5 Jahren: **Peter Pan**: begleite Peter Pan und Naseweis durch Nimmerland und erlebe ein unvergessliches Abenteuer mit 16 tollen Spielen; **Spielesammlung von Disney 2**: **Toystory 2**, **Dinosaurier**, **Tarzan**, **König der Löwen 2** (Simbas Königreich); **Bibi und Tina** dürfen natürlich nicht fehlen: 10 tolle Spiele und stundenlanger Pferdespass für alle.

Für Kinder ab 8 Jahren: **Search & Rescue III**: realistische Rettungssituationen mit dem Hubschrauber; **Spass mit Architektur**: baue und erfindete, was dir gefällt; **Schach lernen und trainieren**, ein interaktiver Schachkurs für Kinder, empfohlen vom Deutschen Schachbund.

Für Jugend ab 11 Jahren: **Virtual Skipper**: die erste Regattasimulation auf dem PC, Segeln auf berühmten Strecken wie La Trinité sur Mer, der Hauriki Bucht, der offiziellen Rennstrecke des America's

Cup vor Auckland, Maria Island und der Bucht vor San Francisco; **Championship Surfer**: Bist du Manns genug, König der Wellen zu werden? - Beweise es!; **Was ist was?** Das interaktive Quiz aus den Themenbereichen: unser Körper, Pferde, Autos, unsere Erde von A-Z

Für Jugend ab 12 Jahren und Erwachsene: **Der Spielemanager**: gründe deine eigene Spielefirma. Breite Interaktionsmöglichkeiten, verschiedene Szenarien, immer neue Herausforderungen und ein Schuss Satire auf die Softwarebranche machen dieses Spiel zu einer ganz neuen Herausforderung.

Die Erweiterung unserer neuen **Lernsoftware** darf natürlich nicht fehlen. Es sind dies:

- **Historion**: Weltwunder, Kunst und Mythologie, Landeskunde, Handwerk und Technik, Wirtschaft, Gesellschaft, Militär und Politik. So wird Geschichte zum Erlebnis.

- **Physikus**, das Abenteuer aus der Welt der Naturwissenschaften: Optik, Mechanik, Akustik, Wärmelehre, Elektrizitätslehre.

- **Mathica**: Zahlen, Zahlenphänomenes Kombinatorik, Geometrie, Wahrscheinlichkeiten, Gleichungen, Knocheleien. So wird Mathematik zum Erlebnis.

Hier nochmals die Angaben zu unserem **Sommerswettbewerb**: Während der Monate Juli und August sind abenteuerlustige **Detektiv-Kinder gefordert**. Sie sollen verschiedene «ausgerissene» Bücher in der Stadt suchen und in der Bibliothek Anzeige erstatten. Teilnahme-scheine sind ab Ende Juni in der Bibliothek und in den Buchhandlungen in Freiburg erhältlich.

Deutsche Bibliothek Freiburg

Spitalgasse 2

1700 Freiburg

Tel. 026 322 47 22

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,

Freitag 15-18 Uhr

Mittwoch 9-11 und 15-20 Uhr

Samstag 10-12 Uhr

ANNÉE SCOLAIRE 2003-2004

Aux parents des élèves des classes enfantines et primaires officielles de la Ville.
La Direction des écoles de la Ville se fait un plaisir de vous rappeler les points suivants:
- La nouvelle année scolaire débutera le jeudi 21 août 2003.
- Au cas où vous déménageriez prochainement, nous vous prions de nous communiquer votre nouvelle adresse dans les meilleurs délais.

HORAIRE

A) Classes enfantines

Le matin: 8 h 55 - 11 h 35
L'après-midi: 13 h 45 - 15 h 30

Sonnerie: à 8 h 50, resp. à 13 h 40. Les élèves se rassemblent et se rendent en classe.
Début de la classe: 8 h 55, resp. 13h45.
Pause: 20 minutes le matin, 5 minutes l'après-midi.
Congé pour tous: le mercredi après-midi.

Enseignement alterné: En principe, l'alternance de base a lieu le mardi après-midi et le jeudi après-midi. La classe est partagée en deux groupes durant ces 2 après-midi. Une moitié de la classe fréquente l'école un après-midi, l'autre moitié un autre après-midi. L'enseignante organise le partage des deux groupes. Pour des questions de locaux, par exemple pour la gymnastique, la natation, etc., l'alternance peut avoir lieu un autre après-midi.

Alternances dans les classes enfantines durant les 4 premières semaines d'école: La maîtresse enfantine peut en outre organiser deux alternances supplémentaires durant les 4 premières semaines d'école. Selon ce système, une moitié de la classe aura congé durant 3 «demi-jours» et l'autre moitié durant 3 autres «demi-jours». Le mercredi après-midi reste congé pour tous. Suivant l'effectif de la classe, la maîtresse a la possibilité de modifier ou de supprimer les alternances supplémentaires avant le terme prévu.

Enseignement en dehors de l'horaire officiel: Pour des questions de locaux, certaines classes commencent, resp. finissent l'école en dehors de l'horaire officiel (gymnastique, natation, etc.).

L'horaire définitif sera communiqué aux parents par la maîtresse enfantine au courant du mois d'août.

B) Classes de 1^{re} et 2^e primaires

Le matin: 7 h 55
resp. 8 h 20 - 11 h 35
L'après-midi: 13 h 45 - 15 h 30

Sonnerie: à 7 h 50, resp. à 13 h 40. Les élèves se rassemblent et se rendent en classe.
Début de la classe: 7 h 55, resp. 13 h 45.
Pause: 20 minutes le matin, 5 minutes l'après-midi.
Congé pour tous: le mercredi après-midi.

Enseignement différencié: Selon le choix des parents, les élèves peuvent commencer l'école soit à 7 h 55, soit à 8 h 20. Les enseignants organisent les rentrées avec les parents. Lors de la planification de l'enseignement différencié, la situation des classes à 2 degrés est à prendre en considération pour que soit trouvée une solution satisfaisante pour tous. Un matin par semaine l'enseignement débute à 7 h 55 pour tous les élèves (en principe le mercredi).

L'enseignant(e) organisera entre le jeudi 21 août et le vendredi 29 août 2003 une soirée d'information et d'inscription relative à cet enseignement différencié. Jusqu'au vendredi 29 août y compris, tous les élèves commenceront l'école à 7 h 55.

Remarque: L'enseignant(e) peut proposer aux parents de l'élève qu'il vienne pendant quelque temps à 7 h 55 pour des raisons pédagogiques.

Enseignement alterné: Outre le mercredi après-midi, les élèves de 1^{re} et 2^e primaires ont congé un après-midi supplémentaire. En effet, la classe est partagée en deux groupes durant 2 après-midi. Une moitié de la classe fréquente l'école un après-midi, l'autre moitié un autre après-midi. L'enseignant(e) organise le partage des deux groupes. Pour des questions de locaux, par exemple pour la gymnastique, la natation, les activités créatrices, etc., l'alternance peut avoir lieu à un autre moment.

Enseignement en dehors de l'horaire officiel: Pour des questions de locaux, certaines classes commencent, resp. finissent l'école en dehors de l'horaire officiel (gymnastique, natation, activités créatrices, etc.).

L'horaire définitif de votre enfant sera communiqué aux parents par l'enseignant(e) lors de la soirée d'information du début de l'année scolaire.

C) Classes de 3^e - 6^e primaires

Le matin: 7 h 55 - 11 h 35
L'après-midi: 13 h 45 - 15 h 30

Sonnerie: à 7 h 50, resp. à 13 h 40. Les élèves se rassemblent et se rendent en classe.
Début de la classe: 7 h 55, resp. 13 h 45.
Pause: 20 minutes le matin, 5 minutes l'après-midi.
Congé pour tous: le mercredi après-midi.

Enseignement en dehors de l'horaire officiel: Pour des questions de locaux, certaines classes commencent, resp. finissent l'école en dehors de l'horaire officiel (gymnastique, natation, activités créatrices, etc.).

L'horaire définitif sera communiqué aux parents par écrit par l'enseignant(e) durant la première semaine scolaire.

Transports scolaires: Les parents concernés (écoles Auge/Neuveville, classes de développement) recevront un courrier au sujet des transports scolaires dans le courant du mois d'août 2003.

SCHULJAHR 2003-2004

An die Eltern der offiziellen Kindergarten- und Primarklassen der Stadt:

Die Schuldirektion möchte Sie an folgende Punkte erinnern:
- Das neue Schuljahr beginnt am Donnerstag, 21. August 2003.
- Jeder Wohnsitzwechsel ist uns umgehend mitzuteilen.

STUNDENPLAN

A) Kindergarten

Am Morgen: 8.35 - 11.35 Uhr

Am Nachmittag: 13.45 - 15.30 Uhr

Schulglocke: Es läutet um 8.30 Uhr, beziehungsweise um 13.40 Uhr. Die Kinder besammeln sich und begeben sich ins Klassenzimmer. Schulbeginn: 8.35 Uhr, beziehungsweise 13.45 Uhr.

Pause: 20 Minuten am Morgen, 5 Minuten am Nachmittag.

Schulfrei: Am Mittwoch- und grundsätzlich am Freitagnachmittag. Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen und Schwimmen, kann es vorkommen, dass der Unterricht zu einem anderen Zeitpunkt stattfindet.

Alternierender Unterricht: Grundsätzlich findet der alternierende Unterricht am Montag- und Dienstagnachmittag statt. Die Kindergärtnerin teilt die Klasse in zwei Gruppen auf. Die eine Hälfte besucht die Schule am Montagnachmittag, die andere Hälfte am Dienstagnachmittag. Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen und Schwimmen, kann es vorkommen, dass der alternierende Unterricht zu einem anderen Zeitpunkt stattfindet.

Alternierender Unterricht während den ersten 4 Schulwochen: Die Kindergärtnerin kann ausserdem während den ersten 4 Schulwochen 2 zusätzliche Alternierungen organisieren. Dies würde bedeuten, dass die Hälfte der Klasse an 3 «Halbtagen» frei hätte und die andere Hälfte während drei anderen «Halbtagen». Der Mittwochnachmittag bleibt für alle Kinder schulfrei. Aufgrund der Schülerzahlen hat die Kindergärtnerin die Möglichkeit, die zusätzlichen Alternierungen vor Ablauf der 4 Wochen zu ändern oder aufzuheben.

Unterricht ausserhalb des offiziellen Stundenplanes: Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen und Schwimmen kann es vorkommen, dass der Unterricht vor dem offiziellen Schulbeginn anfängt beziehungsweise nach Schulschluss endet.

Der definitive Stundenplan wird den Eltern im Verlaufe des Monats August durch die Kindergärtnerin mitgeteilt.

B) 1. und 2. Primarklassen

Am Morgen: 7.55

beziehungsweise 8.20 - 11.35 Uhr

Am Nachmittag: 13.45 - 15.30 Uhr

Schulglocke: Es läutet um 7.50, beziehungsweise um 13.40 Uhr. Die Kinder besammeln sich und begeben sich ins Klassenzimmer. Schulbeginn: 7.55 Uhr, beziehungsweise 13.45 Uhr.

Pause: 20 Minuten am Morgen, 5 Minuten am Nachmittag.

Schulfrei für alle: Am Mittwochnachmittag.

Differenzierter Unterricht: Die Eltern können wählen, ob ihr Kind den Unterricht um 7.55 Uhr oder um 8.20 Uhr beginnt. Die Lehrpersonen organisieren den differenzierten Unterricht mit den Eltern. Die Zweistufigkeit in gewissen Klassen ist bei der Planung des differenzierten Unterrichtes zu berücksichtigen, damit eine sinnvolle Lösung für alle Beteiligten gefunden werden kann. An einem Morgen pro Woche beginnt der Unterricht für alle Schüler um 7.55 Uhr (grundsätzlich am Mittwoch).

Zu diesem Thema wird die Lehrperson einen Informationsabend organisieren zwischen Donnerstag, 21. August, und Freitag, 29. August 2003. Bis Freitag, 29. August 2003, beginnt der Unterricht für alle Schüler um 7.55 Uhr.

Anmerkung: Die Lehrperson kann den Eltern des Schülers vorschlagen, dass ihr Kind aus pädagogischen Gründen den Unterricht für eine gewisse Zeit um 7.55 Uhr beginnt.

Alternierender Unterricht: Ausser am Mittwochnachmittag haben die 1.- und 2. Klässler noch an einem zusätzlichen Nachmittag schulfrei. Die Klasse ist an zwei Nachmittagen in zwei Gruppen aufgeteilt. Die eine Hälfte besucht die Schule an einem Nachmittag, die andere Hälfte an einem anderen Nachmittag. Die Lehrperson organisiert die Teilung der Klasse. Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen, Schwimmen und Handarbeit, kann es vorkommen, dass der alternierende Unterricht zu einem anderen Zeitpunkt stattfindet.

Unterricht ausserhalb des offiziellen Stundenplanes: Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen, Schwimmen und Handarbeit kann es vorkommen, dass der Unterricht vor dem offiziellen Schulbeginn anfängt beziehungsweise nach Schulschluss endet.

Der definitive Stundenplan Ihres Kindes wird den Eltern durch die Lehrperson anfangs Schuljahr am Informationsabend mitgeteilt.

C) 3. - 6. Primarklassen

Am Morgen: 7.55 - 11.35 Uhr.

Am Nachmittag: 13.45 - 15.30 Uhr.

Schulglocke: Es läutet um 07.50 Uhr beziehungsweise um 13.40 Uhr. Die Kinder besammeln sich und begeben sich ins Klassenzimmer. Schulbeginn: 7.55 Uhr, beziehungsweise 13.45 Uhr.

Pause: 20 Minuten am Morgen, 5 Minuten am Nachmittag.

Schulfrei für alle: Am Mittwochnachmittag.

Unterricht ausserhalb des offiziellen Stundenplanes: Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen, Schwimmen und Handarbeit, kann es vorkommen, dass der Unterricht vor dem offiziellen Schulbeginn anfängt beziehungsweise nach Schulschluss endet.

In der ersten Schulwoche wird den Eltern der definitive Stundenplan durch die Lehrperson schriftlich mitgeteilt.
Schülertransporte: Die betroffenen Eltern (Au/Neustadt und Vignettaz-Schule, Kleinklasse) werden im Verlaufe des Monats August 2003 über die Schülertransporte schriftlich informiert.

M É M E N T O

CONCERTS

- Chœur de la Madeleine chansons populaires; ve 27 juin, 20 h, Centre de loisirs du Schoenberg.
- Le Quatuor Marquis de Saxe œuvre: quatuor de Gotkovski; ve 27 juin, 12 h 15, Centre Le Phénix (r. des Alpes 7).
- L'Accroche-Chœur Fribourg dir. : J.-Cl. Fasel; créations de Dominique Gesseney-Rappo et René Ober-son; musique religieuse anglo-améri- caine du XX^e s., sa 13 septembre, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.

JAZZ PARADE

- ve 4 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Nine Pen- nies, 17 h et 23 h
 - Jah Man Gang, 19 h 30
 - P 18, 21 h 30
- sa 5 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Nine Pen- nies, 17 h et 23 h
 - Abakustiker, 19 h 30
 - Rään, 21 h 30
- di 6 juillet, Grand-Places:
 - Golden City Band, 12 h
 - The Nine Pennies, 18 h
 - Ensemble du Conservatoire, 19 h 30
 - The Deep River Quartet, 21 h 30
 - Steamboat Willie, 23 h
- lu 7 juillet, Grand-Places:
 - Golden City Band, 12 h
 - Steamboat Willie, 17 h et 23 h
 - Oh le Bel Orchestance, 19 h 30
 - BBCF, 21 h 30
- ma 8 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Golden City Band, 17 h et 23 h
 - I'm Buddy, 19 h 30
 - E.S.T., 21 h 30
- me 9 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Golden City Band, 17 h et 23 h
 - Sylvain Luc, 19 h 30
 - Renaud Garcia Fons, 21 h 30
- je 10 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Golden City Band, 17 h et 23 h
 - Puzzle, 19 h 30
 - Gustav, 21 h 30
- ve 11 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Golden City Band, 17 h et 23 h
 - Manu Dibango & Ray Lema, 21 h 30
- sa 12 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Golden City Band, 17 h et 23 h

- Nieto Y la Solucion, 19 h 30
- B. Connected, 21 h 30
- di 13 juillet, Grand-Places:
 - Golden City Band, 12 h
 - Steamboat Willie, 17 h et 23 h
 - Beaumont, 19 h 30
 - Brad Mehldau Trio, 21 h 30
- lu 14 juillet, Grand-Places:
 - Golden City Band, 12 h
 - Steamboat Willie, 17 h et 23 h
 - Claudio Pontiggia, 19 h 30
 - Toni's Big band / Sandy Patton, 21 h 30
- ma 15 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Golden City Band, 17 h et 23 h
 - Jean-Michel Pilc, 19 h 30
 - Philip Catherine, 21 h 30
- me 16 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Golden City Band, 17 h et 23 h
 - Meier Groupe, 19 h 30
 - Eddy Louiss, 21 h 30
- je 17 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Golden City Band, 17 h et 23 h
 - Otis Taylor, 19 h 30
 - Mes souliers sont rouges, 21 h 30
- ve 18 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Golden City Band, 17 h et 23 h
 - Eddie Palmieri, 21 h 30
- sa 19 juillet, place Georges-Python:
 - Steamboat Willie + Philipp Fan- khauser, 17 h et 23 h
 - Bonny B., 19 h 30
 - Bob Walsh, 21 h 30
- di 20 juillet, Grand-Places:
 - Golden City Band, 12 h
 - Steamboat Willie, 17 h et 23 h
 - Silvan Zingg Trio, 19 h 30
 - The Crenshaw Gospel Choir, 21 h 30.

FESTIVAL DU LIED

Aula de l'Université

- ma 26 août, 20 h:
 - Marcin Habela (baryton), Jacques Chalmeau (piano)
- mélodies slaves
 - Birgid Steinberger (soprano), Gaiva Bandzinaite (piano)
- œuvres de R. Strauss
 - me 27 août, 20 h:
 - René Perler (bassbariton), Eva-Maria Zimmermann (piano)
 - œuvres de Brahms, Honegger, Duparc
 - Marie-Claude Chappuis (mezzo-soprano), Breda Zakotnik (piano), Heidi Litschauer (violoncelle)
 - œuvres de Brahms, Mozart, Schubert

- je 28 août, 20 h:
 - Hege Gustava Tjonn (soprano), Jendrik Springer (piano)
- mélodies scandinaves
 - Chœur Divertimento vocale (dir.: Caroline Charrière), Elisabeth Kuhl (récitante) «Der Töne Licht»
 - ve 29 août, 20 h:
 - Manuel Cid (ténor), Breda Zakotnik (piano)
 - œuvres de Mozart et Schubert
 - sa 30 août, 11 h:
 - Brigitte Fassbaender, concert de clôture du cours de Maître
 - sa 30 août, 20 h:
 - Alison Browner (mezzo-soprano), Andreas Lebeda (baryton), Waltraud Schlingplässer-Gruber (récitante), Breda Zakotnik (piano), hommage à Hugo Wolf
 - di 31 août, 17 h:
 - Gilles Bersier (ténor), Anthony di Giantomasso (piano), œuvres de Fauré, Saint-Saëns, Ravel
 - Ulrike Schneider (mezzo-sopra- no), Andrea Maggiora (piano), Schumann «Liederkreis»

CONFÉRENCES

- Cafés scientifiques: Art cyberné- tique, révolution dans l'art?
- je 26 juin, 18 h, Rest. Le Central (r. Saint-Pierre).
- Mobbing und sexuelle Belästigung
- Worum geht es, wie kann man es vermeiden, und wie überstehen?** mit Isabelle Brunner, Rechtsanwältin, Mi 2. Juli, 19 h 30, Espacefemmes (r. Hans-Fries 2).
- Quand Bonaparte donnait l'Acte de médiation aux Cantons suisses par Jean Tulard; commémoration de l'Acte de médiation, conférence publique; ve 4 juillet, 19 h, Hôtel de Ville (salle du Grand Conseil).
- Découverte entre 6 et 7: Jean-Fran- çois Reyff, la Chapelle de Lorette à Fribourg, (eau-forte), 1648 par Verena Villiger, ma 2 septembre, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).
- Recherche des origines: Exposé du livre autobiographique «Erda- Martine, histoire d'une vie» par Lily Kopitopoulos; je 4 septembre, 20 h, Centre d'intégration socioprof- essionnelle (rte des Daillettes 1).
- Connaissance du monde: Transsi- bérien

me 17 (20 h) et je 18 septembre (16 h et 20 h), salle du CO de Jolimont.

JARDIN BOTANIQUE

Chemin du Musée 10

- Contes d'été et de fleurs avec les conteuses Erika Herren & Sonja Sollberger, en allemand; ve 27 juin, 20 h, entrée vis-à-vis de la Clinique Garcia.
- Journée du pélargonium visites guidées, marché, préparations culinaires et spécialités à base de pélargoniums; sa 19 juillet, de 10 h à 17 h, sous les tilleuls.
- Fête d'été pour grands et petits sur le thème des Solanacées visites guidées, contes, jeux; sa 23 août, de 10 h à 17 h.
- Les serres tropicales et leurs nouveaux secrets sa 20 septembre, 14 h, entrée vis-à-vis de la Clinique Garcia.
- Expositions de peinture à l'Oran- gerie:
 - Hilde Fieguth - Images écrites jusqu'au 6 juillet
 - Yoshiro Kimura: «Botani - Crea- tures» - Dessins à l'encre de Chine du 26 juillet au 17 août.
 - Hafis Bertschinger: Le calendrier celtique - Peintures acryliques sur tissu et papier du 30 août au 21 septembre.

EXPOSITIONS

- AquarElles aquarellistes du quartier d'Alt; jusqu'au 28 juin, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- Marionnettes indiennes jusqu'au 1^{er} juillet, Musée suisse de la marionnette (Derrière-les-Jardins 2).
- Raymond l'Épée, peintures
- Françoise Corboz, encre de Chine jusqu'au 6 juillet, Galerie de la Cathé- drale (pl. Saint-Nicolas)
- Scènes de la vie de Jésus selon les mosaïques de la basilique St- Marc de Venise, jusqu'au 13 juillet, (me-di, 15 h - 19 h) chapelle de l'Hô- pital des Bourgeois.
- Jwan Luginbühl jusqu'au 17 août, Espace Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).
- Amphibiens jusqu'au 2 septembre, Musée d'histoi- re naturelle (ch. du Musée 6).
- Raymond Meuwly jusqu'au 28 septembre, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

M É M E N T O

- Renard, un voisin à découvrir jusqu'au 12 octobre, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- Littérature dans les Ex-Libris - Gravure du 4 juillet au 6 septembre, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2).
- Chimères et identités Goddy Leye, Omer Fast; du 4 juillet au 16 septembre, Fri-Art, Centre d'art contemporain (Petites-Rames 22).
- Evelyne Le Khanh Nguyen - Aquarelles du 5 juillet au 30 août, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- Giovanni Battista Podestà du 10 septembre au 18 janvier 2004, Espace Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).
- Bicentenaire de l'Acte de médiation et de la Diète fédérale à Fribourg exposition historique; du 18 septembre au 15 novembre, Bibliothèque Cantonale et Universitaire (r. Joseph-Piller 2).

CINÉMA

- Cinéplus:
 - **Habla con ella** de Pedro Almodovar; di 29 juin, 18 h, Rex.
 - Open Air Cinéma de Fribourg chaque soir, à la tombée de la nuit, un film récent en plein air, du 19 juillet au 19 août, enceinte du Belluard.

20^e BELLUARD BOLLWERK INTERNATIONAL 2003

- Chant, Pierre Mariétan (Paris) musique spatialisée; du 29 juin au 3 juillet, Espace public.
- Portraits photographiques, Andrea Good (Zurich) photographie; du 30 juin au 12 juillet, place de l'Hôtel-de-Ville et Belluard. je 3 juillet:
 - **Trinkwasser, Franziska Koch** (Zurich) arts visuels; 18 h 30, r. de Romont.
 - **Chant (finissage), Pierre Mariétan** (Paris) musique spatialisée; 19 h 30, jardins de la Commanderie.
 - **Bang Suck & Toe, David Parker & The Bang Groupe** (New York) danse; 21 h 30, Belluard.
 - **I Salonisti** (Berne) concert; 23 h, Belluard.
- ve 4 juillet, Belluard:
 - **Poetry Machine 2.0, David Link** (Köln) installation; 20 h 15.
 - **The Loudest Muttering is Over, Walid Raad** (Beyrouth) conférence/performance; 21 h 15.
 - **Ronald, le clown de Mc Donald, La Garniceria Teatro** (Madrid) théâtre, 22 h 30.
- sa 5 juillet, Belluard:
 - **In, Kris Verdonck & Aernoudt Jacobs** (Bruxelles) installation/performance; 20 h.
 - **Symphony n° 6, Ben Patterson** (Wiesbaden) performance; 21 h 15.
 - **The Last Room, Ivo Dimtchev** danse, 22 h.
 - **Sex, Kris Verdonck & Aernoudt Jacobs** (Bruxelles) installation sonore; 23 h 15.
 - **To Sleep / Dancer** installation/performance; 20 h.
 - **Frank Bungarten** (Hannover) concert/guitare; 21 h 30.
 - **Discours Alpins Cie 29/09 - Markus Joss-Leila Rabih** (Berlin-Dijon)
 - **étape de travail 1**, di 6 juillet
 - **étape de travail 2**, ma 8 juillet
 - **étape de travail 3**, je 10 juillet
 - **étape de travail 4**, sa 12 juillet
- ma 8 juillet:
 - **Skin Marker, Significans** (Berlin-Fribourg) intervention; Espace public.
 - **François Couplan** (Massonnens) à la recherche des plantes sauvages comestibles en ville de Fribourg; 14 h, Belluard.
 - **Autoportrait dans une fougère, Yann Marussich** (Genève) performance; 16 h à 20 h, Espace public; théâtre; 19 h, Belluard.
 - **Langages de la nature, The Young Gods & Jeremy Narby** une soirée entre nature et culture; 21 h, Belluard.
- me 9 juillet, Belluard:
 - **Rémy Chauvin** (Sainte-Croix-aux-Mines) conférence; 20 h, Belluard.
 - **How to manage fear? Lucky Pierre** (Chicago) théâtre/performance; 21 h 15.
 - **Or press escape, Edith Kaldor** (Amsterdam) performance; 23 h.
- je 10 juillet, Belluard:
 - **Death is certain, Eva Meyer-Keller** (Berlin) performance; 20 h et 22 h.
 - **Catch the Tiger! Jaroslav Kapuscinski** concert; 23 h.
- me 9 et ve 11 juillet, Belluard:
 - **Jacques a dit: le silence n'explique rien, Hans-Peter Litscher / Luciana Castellucci & Hermine Karagheuz** (Paris) théâtre; 20 h.
- je 10, ve 11 et sa 12 juillet, Belluard:
 - **Shrink, Lawrence Malstaf** (Antwerpen) performance; 20 h.
- ve 11 juillet, Belluard:
 - **The Family Tree, Claudia Triozzi** (Paris) chorégraphie; 22 h.

- **Perseverance, Jenny Perlin** (New York) cinéma; 23 h 15.
- sa 12 juillet, Belluard:
 - **Ook, Sidi Larbi Cherkaoui - Nienke Reehorst** (Ghent) danse; 21 h.
 - **Cleaning Women** (Helsinki) concert; 22 h 45.

DIVERS

- Fête de la rue de Romont marché des commerçants, fête populaire, animation; ve 27 et sa 28 juin.
- Séance du Conseil général de la Ville de Fribourg examen des comptes et du rapport de gestion 2002 de la Ville de Fribourg; lu 30 juin, 19 h 30, salle de la Maison de justice (r. des Chanoines 1).
- Cirque *Toamême*: Fête Royale / Das Kleine Gespenst / AngelsTV mit Elementen aus Zirkus, Theater und Musik; Freitag 27. Juni und 4. Juli (20 h), Samstag 28. Juni und 5. Juli (20 h), Sonntag 29. Juni und 6. Juli (17 h), Cirque de Poche (ch. Monséjour 16).
- Café philosophique: Stefan Handler auf Deutsch; di 29 juin, de 11 h à 13 h, auberge Aux 4-Vents (rte de Grandfey 124).
- Fête du quartier de Beaumont-Vignettaz, sa 5 juillet, dès 10 h 30; terrain de football et école de la Vignettaz.
- Cuisines du Bourg fête gastronomique; du 24 au 26 juillet, pl. de l'Hôtel-de-Ville.
- Fête nationale suisse ve 1^{er} août, Grandes-Rames.
- Rencontres de folklore internationales de Fribourg du 19 au 24 août.
- La Semaine médiévale de Fribourg théâtre médiéval de rue, gastronomie, animations, artisanat, marché, etc.; du 6 au 14 septembre, Vieille-Ville de Fribourg.
- Braderie d'automne sa 20 septembre, de 7 h à 16 h., r. de Romont et r. de Lausanne.
- Eltern - Kind - Singen für (werdende) Mütter, Väter, Grosseltern und Kleinkinder; Di. 26. August, 2. und 9. September, 15 h, Mélodieraum, r. des Forgerons 17.
- Gemeinsames Singen (von Alleluja bis Zogen am Bogä); Mi. 3., 17. September, 1. Oktober, 19 h 30, Mélodieraum, r. des Forgerons 17, (Anmeldung an Nelly Kuster, 026 322 42 35)

SPORTS

- Grand prix VTT La Liberté sa 28 et di 29 juin, place Georges-Python.
- Démonstration de karting sa 30 et di 31 août, Pérolles, autour de la Banque Cantonale.

Les gagnants du concours N° 194 8/10

En séance du Conseil communal du 27 mai 2003, M. le syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 194. La réponse à donner était: «le dauphin».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M. Yeznig Maghdessian

gagne un bon d'une valeur de 50 francs offert par le Restaurant des Maréchaux ainsi qu'un livre, *Fribourg nostalgique*, d'Aloys Lauper, Editions Keltly et Alexandre, 1996.

2^e prix: Mme Trudi Meier

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: Mme Josiane Monney

gagne l'ouvrage *Fribourg magique*, d'Ales Jiranek et Etienne Chatton, publié aux Editions Slatkine, Genève, 1998.

4^e prix: Mme Betty Roubaty

gagne deux cartes multi-courses tpf réseau entier d'une valeur de 12 francs chacune, soit 24 francs.

5^e prix: Mme Annick Panchaud

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.